

Le Parlement de Paris et la répression des banqueroutes frauduleuses aux XVII^e et XVIII^e siècles

Julien BROCH

Résumé de l'article : Dans une optique de moralisation du commerce, le législateur d'Ancien Régime s'est efforcé d'évincer ou de simplement corriger ceux des opérateurs économiques qui, par leur comportement, nuisent à la confiance, laquelle est nécessaire au bon développement des relations d'affaires. Du Code Savary à la Révolution, l'autorité monarchique s'est ainsi employée à réprimer les auteurs de banqueroutes. A partir d'une étude du droit royal, de la doctrine et d'arrêts du parlement de Paris, cet article met en lumière les éléments constitutifs de ce crime – notamment ce que l'on entendait par fraude –, ainsi que les modalités de la répression.

Abstract : *In order to moralize the trade, the legislator of Old Regime tried to neutralize the businessmen whose conduct is harmful to the trust which is nevertheless essential to the smooth running of the economic system. From the Savary Code to the Revolution, the royal power wanted to repress the authors of bankruptcies. The study of the law, the doctrine and the judgments of the parliament of Paris show what were the constituent elements of this crime (what supposes a particular attention for the notion of fraud) and the applied penalties.*